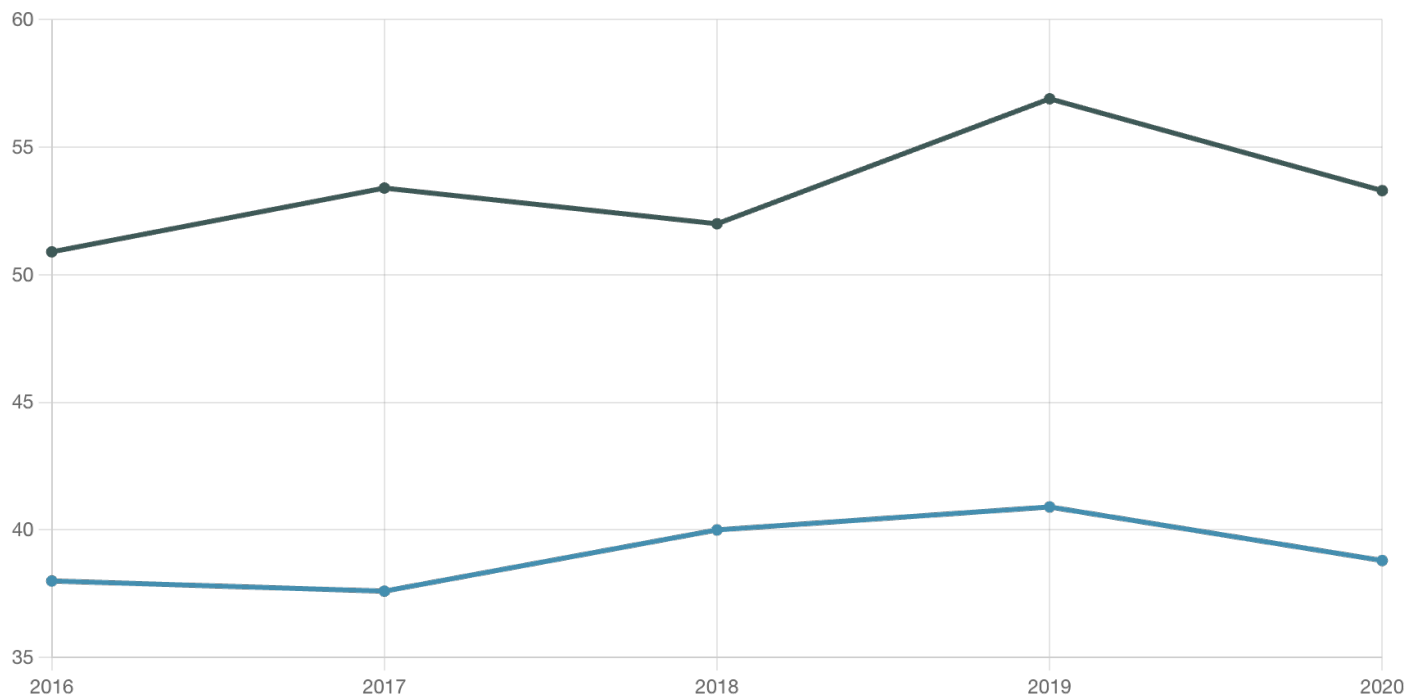


Valeur ajoutée par salarié et coût de la main d'oeuvre dans le travail du bois

■ Valeur ajoutée par salarié
■ Coût de la main d'oeuvre

Unité : en milliers d'euros



📍 Hauts-de-France 📅 2022

Source : Baromètre ACSEL Banque de France - 2022

Le Baromètre ACSEL 2022 réalisé par la Banque de France et portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ (hors exploitation forestière et sylviculture) nous indique la valeur ajoutée par salarié et le coût de la main d'oeuvre dans le travail du bois (codes NAF 1610A, 1610B, 1621Z, 1622Z, 1623Z, 1624Z, 1629Z).

Ces indicateurs montrent une tendance favorable dans ce secteur, qui devra cependant être confortée.

SECTEURS

1ère transformation

THÉMATIQUES

Économie | Emplois | Entreprises